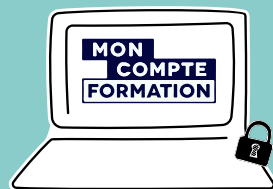


COMMENT UTILISER VOTRE CPF ?

1

CRÉEZ VOTRE COMPTE

Rendez-vous sur moncompteformation.gouv.fr
Inscrivez-vous à l'aide de votre numéro de sécurité sociale



2

CONSULTEZ VOTRE SOLDE CPF

Ce solde en € vous permettra de financer vos formations.
Vous cumulez jusqu'à 500 €/an, plafonné à 5 000 €*.



3

SÉLECTIONNEZ VOTRE FORMATION

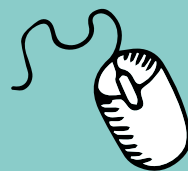
Laissez-vous guider par le moteur de recherche !



4

INSCRIVEZ-VOUS EN LIGNE

Une fois votre inscription validée en ligne,
nos équipes vous recontacteront pour la finaliser.



5

SUIVEZ VOTRE FORMATION

Félicitations !



Bon à
savoir

Votre solde CPF est insuffisant ?

Un abondement est possible,
parlez-en à votre employeur !

Si votre formation est suivie
en dehors du temps de travail,
vous n'avez pas besoin de
l'autorisation de votre employeur.

ism

CONTACT

serviceclient@ism.fr | 01 43 72 64 00 | www.ism.fr

* pour les salariés du secteur privé travaillant au moins à mi-temps. Le solde est de 800 € / an pour les moins qualifiés (plafonné à 8 000 €).